

**CAISSE POPULAIRE GROUPE  
FINANCIER LTÉE**

**États financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2018**

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## États financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2018

Table des matières

---

<b>Rapport de l'auditeur indépendant</b>	<b>2</b>
<b>États financiers consolidés</b>	
Bilan consolidé	<b>3</b>
État consolidé du résultat étendu	<b>4</b>
État consolidé des variations de l'avoir des membres	<b>5</b>
État consolidé des flux de trésorerie	<b>6</b>
Notes afférentes aux états financiers consolidés	
1. Informations d'entreprise	<b>7</b>
2. Méthode de présentation	<b>7</b>
3. Prêts aux membres	<b>8</b>
4. Dépôts des membres	<b>15</b>
5. Parts sociales	<b>17</b>
6. Gestion du capital	<b>18</b>
7. Encaisse et quasi-espèces	<b>18</b>
8. Encaisse et fonds en dépôt	<b>18</b>
9. Marge financière et intérêts	<b>19</b>
10. Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture	<b>20</b>
11. Emprunts de titrisation	<b>21</b>
12. Placements	<b>23</b>
13. Risque de change	<b>25</b>
14. Engagements	<b>25</b>
15. Impôts sur le revenu	<b>26</b>
16. Immobilisations corporelles et actifs incorporels	<b>28</b>
17. Opérations entre apparentés	<b>30</b>
18. Dépenses de personnel	<b>31</b>
19. Normes, modifications et interprétations non encore en vigueur	<b>31</b>



Tel: 204 956 7200  
Fax: 204 926 7201  
Toll-free: 866 863 6601  
www.bdo.ca

BDO Canada LLP  
700 - 200 Graham Avenue  
Winnipeg MB R3C 4L5 Canada

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Aux membres de la **Caisse Populaire Groupe Financier Ltée**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la **Caisse Populaire Groupe Financier Ltée** (« Caisse »), qui comprennent le bilan consolidé au 30 septembre 2018 et l'état consolidé du résultat étendu, l'état consolidé des variations de l'avoir des membres et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés

La direction de la Caisse est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisation portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisation. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la **Caisse Populaire Groupe Financier Ltée** au 30 septembre 2018, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière.

*BDO Canada S.A. C. / LLP*  
Comptables professionnels agréés

Winnipeg (Manitoba)  
Le 13 décembre 2018

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Bilan consolidé

Au 30 septembre	2018	2017
	\$	\$
<b>Actifs</b>		
Encaisse et fonds en dépôt (note 8)	48 791 421	65 842 721
Autres actifs	3 281 692	3 230 299
Placements (note 12)	180 872 779	171 414 692
Recouvrement des impôts sur le revenu	78 626	87 687
Prêts aux membres (note 3)	1 267 828 515	1 222 302 577
Immobilisations corporelles (note 16)	16 096 090	16 672 380
Actifs incorporels (note 16)	5 945 536	6 364 189
	<b>1 522 894 659</b>	<b>1 485 914 545</b>
<b>Passif et avoir des membres</b>		
Autres passifs	6 624 812	6 815 154
Emprunts de titrisation (note 11)	32 000 478	31 759 888
Passif d'impôts différés (note 15)	1 645 751	965 934
Dépôts des membres (note 4)	1 375 106 426	1 341 117 838
Instruments financiers dérivés (note 10)	26 763	228 128
Parts sociales (note 5)	1 326 360	1 297 684
	<b>1 416 730 590</b>	<b>1 382 184 626</b>
Engagements (note 14)		
Avoir des membres (note 6)		
Parts sociales (note 5)	9 463 044	9 797 926
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(31 265)	(127 757)
Bénéfices non répartis	96 732 290	94 059 750
	<b>106 164 069</b>	<b>103 729 919</b>
	<b>1 522 894 659</b>	<b>1 485 914 545</b>

Approuvé au nom du conseil d'administration :

  
 \_\_\_\_\_ Administratrice

  
 \_\_\_\_\_ Administrateur

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## État consolidé du résultat étendu

Pour l'exercice terminé le 30 septembre	2018	2017
	\$	\$
<b>Revenus</b>		
Intérêts des prêts aux membres	45 899 920	42 931 275
Revenus de placements	4 744 434	4 750 895
	<b>50 644 354</b>	47 682 170
<b>Coûts de financement</b>		
Intérêts versés aux membres	24 095 411	21 363 251
Intérêts sur emprunts	579 167	441 844
	<b>24 674 578</b>	21 805 095
<b>Marge financière</b>	<b>25 969 776</b>	25 877 075
<b>Dépenses d'exploitation</b>		
Personnel (note 18)	14 518 890	14 514 078
Administration	4 917 991	4 660 732
Locaux, mobilier et équipement	3 052 449	3 426 782
Sécurité des membres	1 276 510	1 239 934
Organisation	885 158	930 822
<b>Dépenses d'exploitation brutes</b>	<b>24 650 998</b>	24 772 348
<b>Moins autres revenus</b>	<b>(6 559 924)</b>	(6 651 129)
<b>Dépenses d'exploitation nettes</b>	<b>18 091 074</b>	18 121 219
<b>Résultat net avant provision pour prêts douteux</b>	<b>7 878 702</b>	7 755 856
<b>Provision pour prêts douteux</b>	<b>4 020 000</b>	760 000
<b>Résultat net avant impôts</b>	<b>3 858 702</b>	6 995 856
<b>Provision pour impôts sur le revenu (note 15)</b>	<b>1 186 162</b>	1 398 977
<b>Résultat net pour l'exercice</b>	<b>2 672 540</b>	5 596 879
<b>Autres éléments du résultat étendu (déduction faite des impôts)</b>		
Variation des pertes (gains) latentes sur les couvertures de juste valeur	(96,492)	25 660
<b>Total du résultat étendu pour l'exercice</b>	<b>2 769 032</b>	5 571 219

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## État consolidé des variations de l'avoir des membres

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2018

	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Parts sociales	Bénéfices non répartis	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 30 septembre 2016</b>	(102 097)	10 118 808	88 462 871	98 479 582
<b>Total du résultat étendu pour l'exercice</b>	(25 660)	-	5 596 879	5 571 219
<b>Rachat net des parts sociales</b>	-	(338 459)	-	(338 459)
<b>Transfert des éléments de passif</b>	-	17 577	-	17 577
<b>Solde au 30 septembre 2017</b>	(127 757)	9 797 926	94 059 750	103 729 919
<b>Total du résultat étendu pour l'exercice</b>	96 492	-	2 672 540	2 769 032
<b>Rachat net des parts sociales</b>	-	(306 206)	-	(306 206)
<b>Transfert aux éléments de passif</b>	-	(28,676)	-	(28 676)
<b>Solde au 30 septembre 2018</b>	(31 265)	9 463 044	96 732 290	106 164 069

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 30 septembre	2018	2017
	\$	\$
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>		
Résultat net pour l'exercice	2 672 540	5 596 879
Ajustements pour		
Intérêts et revenus de placements	(50 644 354)	(47 682 170)
Charge d'intérêts	24 674 578	21 805 095
Amortissement	1 348 507	1 275 410
Provision pour impôts différés	698 196	752 917
Provision pour prêts douteux	4 020 000	760 000
Portion ineffective des swaps	(2 114)	(107 610)
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	(159 397)	149 213
Gain sur disposition de placements	-	(1 272 868)
Variation nette des autres actifs	(51 393)	(769 422)
Variation nette du recouvrement des impôts	483 204	599 393
Variation nette des autres passifs	(190 342)	(1 150 519)
Variation des activités des membres, nette		
Variation des prêts aux membres, déduction faite des remboursements	(49 201 496)	(56 399 409)
Variation des dépôts des membres, déduction faite des retraits	32 928 280	46 246 592
Flux de trésorerie se rapportant aux intérêts et aux impôts		
Intérêts reçus au titre des prêts aux membres	45 434 340	43 008 282
Intérêts reçus au titre des placements	4 345 091	5 945 636
Intérêts versés au titre des dépôts des membres	(23 614 270)	(22 759 858)
Impôts payés	(474 143)	(476 373)
<b>Flux de trésorerie totaux provenant des activités d'exploitation</b>	<b>(7 732 773)</b>	<b>(4 478 812)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		
Achats de placements	(167 361 537)	(3 094 812)
Disposition de placements	158 302 793	28 333 529
Achats d'immobilisations corporelles	(436 237)	(500 168)
Achats des logiciels de base	-	(56 958)
Produit de ventes d'immobilisations corporelles	242 070	-
<b>Flux de trésorerie totaux provenant des activités d'investissement</b>	<b>(9 252 911)</b>	<b>24 681 591</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		
Augmentation des emprunts de titrisation	7 521 383	13 511 875
Remboursement des emprunts de titrisation	(7 280 793)	(9 043 482)
Rachat net de parts sociales ordinaires et de surplus	(306 206)	(338 459)
<b>Flux de trésorerie totaux provenant des activités de financement</b>	<b>(65 616)</b>	<b>4 129 934</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'encaisse et quasi-espèces</b>	<b>(17 051 300)</b>	<b>24 332 713</b>
<b>Encaisse et quasi-espèces, ouverture de l'exercice</b>	<b>65 842 721</b>	<b>41 510 008</b>
<b>Encaisse et quasi-espèces, fermeture de l'exercice</b>	<b>48 791 421</b>	<b>65 842 721</b>

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2018

---

### 1. Information d'entreprise

#### Entité déclarante

La Caisse Populaire Groupe Financier Ltée (la « Caisse ») est constituée en vertu de la *Loi sur les caisses populaires et les credit unions* de la province du Manitoba (« la Loi »). La Caisse, dont la majorité des membres résident au Manitoba, offre des services bancaires de détail et commerciaux ainsi que des services de gestion de patrimoine. La Caisse compte dix-neuf centres de services à Winnipeg et dans le sud du Manitoba, et son siège social se trouve au 205, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, Canada.

Le conseil d'administration a approuvé la publication des présents états financiers consolidés le 13 décembre 2018.

### 2. Méthode de présentation

#### (a) Méthode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par le Conseil des normes comptables internationales (« CNCI »).

#### (b) Base de mesure

Les présents états financiers consolidés ont été dressés selon la convention du coût historique modifiée par la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente et des instruments financiers dérivés mesurés à la juste valeur.

Les valeurs des états financiers consolidés sont présentées en dollars canadiens, soit la devise fonctionnelle et de présentation de la Caisse.

#### (c) Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers consolidés conformément aux IFRS nécessite que la direction établisse certaines estimations comptables critiques. La direction doit également faire preuve de jugement dans l'application des méthodes comptables de la Caisse. Les domaines faisant appel à des jugements critiques et à des estimations lors de l'application de méthodes comptables et présentant le risque le plus important d'apporter un ajustement significatif à la valeur comptable des actifs et des passifs comptabilisés ou aux montants des actifs ou des passifs présentés dans les états financiers consolidés du prochain exercice sont les suivants:

- Pour déterminer si une perte de valeur liée aux prêts aux membres doit être comptabilisée dans l'état du résultat étendu (note 3).
- La Caisse détermine la juste valeur de certains instruments financiers à l'aide de techniques d'évaluation. Les hypothèses retenues ont une incidence considérable sur ces techniques, notamment les taux d'actualisation et les estimations des flux de trésorerie futurs (notes 3, 4, 11 et 12).

De plus, lors de la préparation des états financiers consolidés, les notes annexes ont été ordonnées de manière à ce que les informations les plus pertinentes soient présentées précédemment dans les notes et que les informations que la direction a jugées non significatives soient exclues des notes annexes. La détermination de la pertinence et de l'importance des informations à fournir impliquait un jugement important.

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2018

---

### 2. Méthode de présentation (suivi)

#### (d) Méthode de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Caisse et de ses filiales en propriété exclusive : C Finance Inc., et Immobilières CSB Inc. Les exercices financiers des filiales en propriété exclusive de la Caisse se terminent le 31 décembre.

Les soldes, transactions, profits et pertes entre sociétés ont été éliminés.

### 3. Prêts aux membres

Tous les prêts aux membres sont considérés comme des actifs financiers non dérivés assortis de paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et sont classés dans la catégorie des prêts et créances.

Les prêts aux membres sont initialement évalués à la juste valeur, déduction faite de la commission de montage et y compris les coûts de transaction engagés, et sont par la suite évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de toute perte de valeur.

Les prêts aux membres sont rapportés à leur valeur recouvrable représentant le montant total du capital, réduit de toute provision pour prêts douteux et majoré des intérêts courus. L'intérêt est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice pour tous les prêts.

Tel que le détermine la direction et l'approuve le conseil d'administration, les mauvaises créances sont radiées à l'occasion lorsqu'il est raisonnable de penser que la dette pourrait ne pas être recouvrable. Les mauvaises créances sont sorties du bilan en utilisant la provision pour moins-value, si une telle provision a déjà été comptabilisée. Si une provision n'a pas encore été comptabilisée, les radiations sont comptabilisées à titre de charges au résultat net.

Les prêts hypothécaires à la consommation sont des prêts garantis par des biens résidentiels et sont généralement remboursables mensuellement, soit en un versement combiné du principal et des intérêts, soit uniquement des intérêts.

Les prêts à la consommation à terme sont des prêts qui ne sont pas garantis par des biens immobiliers et qui, à ce titre, ont diverses conditions de remboursement. Ils sont garantis par divers types de sûretés, notamment des charges sur des équipements ou des biens spécifiques, des investissements et des garanties personnelles.

Les prêts commerciaux se composent de prêts à terme, de marges de crédit d'exploitation et d'hypothèques, de partenariats et de sociétés, assortis de diverses modalités de remboursement. Ils sont garantis par divers types de sûretés, notamment des hypothèques sur des biens immobiliers, des contrats de garantie générale, des charges sur des équipements spécifiques, des investissements et sont assortis de garanties personnelles.

Les prêts agricoles comprennent les prêts à terme, les marges de crédit d'exploitation et les prêts hypothécaires consentis à des particuliers, des sociétés de personnes et des sociétés à des fins agricoles. Ils sont assortis de diverses modalités de remboursement. Ils sont garantis par divers types de sûretés, notamment des hypothèques sur des biens immobiliers, des contrats de garantie générale, des charges sur des équipements spécifiques, des cessions de cultures et de bétail, des investissements et des garanties personnelles.

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2018

### 3. Prêts aux membres (suivi)

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Consommateurs		
Prêts à terme	<b>28 786 478</b>	28 796 428
Hypothèques	<b>546 761 348</b>	513 399 208
Marges de crédit	<b>32 171 567</b>	34 445 935
Commerciaux		
Prêts à terme	<b>75 946 730</b>	63 505 477
Hypothèques	<b>388 124 572</b>	397 880 064
Marges de crédit	<b>46 092 021</b>	39 783 622
Agricoles		
Prêts à terme	<b>19 001 191</b>	18 534 285
Hypothèques	<b>119 708 789</b>	112 882 595
Marges de crédit	<b>14 383 113</b>	13 169 897
	<b>1 270 975 809</b>	1 222 397 511
Intérêts courus à recevoir	<b>4 484 161</b>	4 018 581
Prêts totaux	<b>1 275 459 970</b>	1 226 416 092
Provision pour prêts douteux	<b>(7 631 455)</b>	(4 113 515)
Prêts nets aux membres	<b>1 267 828 515</b>	1 222 302 577

Le solde des prêts aux membres comprend 63 931 \$ (1 161 825 \$ au 30 septembre 2017) libellés en dollars US.

#### Gestion de risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte couru par la Caisse lorsqu'une contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à respecter ses obligations contractuelles. La Caisse est exposée au risque de crédit résultant des réclamations touchant un débiteur, ou indirectement des réclamations touchant un garant d'obligations de crédit.

Les systèmes de classement du risque de crédit sont conçus pour évaluer et quantifier de manière exacte et constante le risque inhérent aux activités de crédit. Pour évaluer le risque, la Caisse considère le caractère du membre, sa capacité de paiement et la valeur de la garantie disponible pour garantir le prêt.

Les principes de gestion du risque de crédit appliqués par la Caisse sont guidés par les principes globaux de gestion du risque qu'elle applique. Le conseil d'administration veille à ce que la direction dispose d'une structure, de politiques et de processus lui permettant de gérer le risque de crédit et à ce que les politiques globales y ayant trait soient observées dans le cadre des activités commerciales et des transactions.

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2018

---

### 3. Prêts aux membres (suivi)

Les politiques sur le risque de crédit de la Caisse établissent les exigences minimales pour la gestion de ce risque dans une gamme de contextes transactionnels ou de gestion de portefeuille. Ces politiques comprennent ce qui suit :

- Des énoncés de politiques généraux concernant les prêts, incluant l'approbation des politiques de prêt, l'admissibilité aux prêts, les exceptions aux politiques, les infractions aux politiques, les liquidités, l'administration des prêts, les limites de concentration du crédit et l'évaluation du risque.
- Des limites de prêt incluant les limites établies par le conseil d'administration, la liste des limites fixées et les exemptions liées à l'endettement global.
- Des classifications de sûretés pour prêts qui établissent la classification des prêts, les ratios d'avance de fonds et les périodes d'amortissement.
- Des procédures exposant brièvement les marches à suivre en cas de comptes à découvert, de libération ou de substitution de garanties, de suspension temporaire de paiements et de renégociations de prêts.
- Des contrôles des défaillances touchant les prêts, c'est-à-dire les procédures suivies en cas d'arriérés sur un prêt; et
- Des procédures et des processus de vérification pour les activités de prêt de la Caisse.

En ce qui concerne le risque de crédit, le conseil d'administration reçoit des rapports mensuels qui présentent un résumé des nouveaux prêts, des prêts en défaillance et l'utilisation de découverts. Le conseil d'administration reçoit également chaque trimestre une analyse des prêts douteux et de la provision pour prêts douteux.

Pour l'exercice en cours, le montant des actifs financiers dont les termes ont été renégociés et qui seraient autrement en souffrance ou douteux est peu important.

Il n'y a eu aucun changement significatif depuis l'exercice précédent en ce qui concerne l'exposition aux risques ou aux politiques, procédures et méthodes utilisées pour évaluer le risque.

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2018

---

### 3. Prêts aux membres (suivi)

#### Concentration de risque

La Caisse est exposée aux regroupements de prêts individuels qui concentrent le risque et créent une exposition à des segments d'activités comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Agriculture		
Production agricole	<b>128 839 350</b>	124 183 926
Élevage de bétail	<b>39 286 089</b>	38 577 635
Commerciaux		
Hébergement et restauration	<b>42 779 063</b>	42 720 801
Construction	<b>58 807 984</b>	61 296 175
Immobilier, location et location à bail	<b>237 817 786</b>	237 792 531
Fabrication	<b>7 131 258</b>	6 746 609
Administration publique	<b>17 825 207</b>	14 201 668

La majorité des prêts aux membres sont accordés à des résidents du sud du Manitoba. Une portion importante du portefeuille de prêts de la Caisse est garantie par des immeubles résidentiels situés dans le sud du Manitoba. Par conséquent, la Caisse est exposée au risque de réduction de la couverture du coefficient prêts-évaluation s'il se produit un déclin du marché des immeubles résidentiels. La réduction du risque de pertes sur prêts dépend surtout de la nature et de la qualité de la garantie obtenue.

Aucun prêt individuel ou groupe de prêts connexes aux membres n'excède les seuils établis par la Caisse aux 30 septembre 2018 et 2017.

#### Provision pour prêts douteux

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur sur des prêts aux membres comptabilisés au coût amorti, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actualisée des flux de trésorerie estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine du prêt. Les soldes à court terme ne font pas l'objet d'une actualisation.

La Caisse évalue en premier lieu si des indications objectives de dépréciation existent pour des actifs financiers individuellement significatifs. Si elle détermine qu'il n'existe pas d'indications objectives de dépréciation pour un actif financier considéré individuellement, significatif ou non, elle inclut cet actif dans un groupe d'actifs financiers présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et les soumet collectivement à un test de dépréciation. Les actifs soumis à un test de dépréciation individuel et pour lesquels une perte de valeur est comptabilisée ou continue de l'être ne sont pas inclus dans un test de dépréciation collectif. Les décaissements futurs attendus d'un groupe d'actifs financiers présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires sont estimés d'après les pertes survenues antérieurement.

Si le montant de la perte de valeur diminue au cours d'un exercice ultérieur, et si cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation, la perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise. Toute reprise subséquente d'une perte de valeur est comptabilisée au résultat net.

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2018

### 3. Prêts aux membres (suivi)

La provision pour prêts douteux comprend les éléments suivants :

	<b>2018</b>	2017
	\$	\$
Provision collective	<b>645 533</b>	616 030
Provision spécifique	<b>6 985 922</b>	3 497 485
Provision totale	<b>7 631 455</b>	4 113 515

Au cours des exercices terminés les 30 septembre 2018 et 2017, la Caisse n'a acquis aucun actif en règlement des prêts douteux.

L'activité dans la provision totale pour prêts douteux est la suivante :

				<b>2018</b>
	<b>Consommateurs</b>	<b>Agricoles</b>	<b>Commerciaux</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2017	<b>418 376</b>	<b>41 375</b>	<b>3 653 764</b>	<b>4 113 515</b>
Provision pour prêts douteux pour l'exercice	<b>241 371</b>	<b>8 756</b>	<b>3 769 873</b>	<b>4 020 000</b>
	<b>659 747</b>	<b>50 131</b>	<b>7 423 637</b>	<b>8 133 515</b>
Prêts radiés	<b>225 657</b>	-	<b>276 403</b>	<b>502 060</b>
Solde au 30 septembre 2018	<b>434 090</b>	<b>50 131</b>	<b>7 147 234</b>	<b>7 631 455</b>
Solde brut du principal des prêts individuellement douteux au 30 septembre 2018	<b>3 501 161</b>	<b>373 950</b>	<b>66 207 798</b>	<b>70 082 909</b>
				<b>2017</b>
	<b>Consommateurs</b>	<b>Agricoles</b>	<b>Commerciaux</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2016	572 600	48 334	3 269 306	3 890 240
Provision pour prêts douteux pour l'exercice	29 692	(6 959)	737 267	760 000
	602 292	41 375	4 006 573	4 650 240
Prêts radiés	183 916	-	352 809	536 725
Solde au 30 septembre 2017	418 376	41 375	3 653 764	4 113 515
Solde brut du principal des prêts individuellement douteux au 30 septembre 2017	3 265 356	172 487	41 871 862	45 309 705

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2018

### 3. Prêts aux membres (suivi)

Voici une analyse des prêts individuels douteux ou potentiellement douteux, compris dans la provision spécifique en fonction de la période de défaillance :

	2018		2017	
	Valeur comptable	Provision spécifique	Valeur comptable	Provision spécifique
	\$	\$	\$	\$
Période de défaillance				
Moins de 30 jours	273 885	74 966	634 360	-
31 à 90 jours	5 759 269	128 342	333 272	10 222
Plus de 90 jours	11 907 894	2 441 068	11 873 374	2 413 783
Total des prêts douteux en souffrance	17 941 048	2 644 376	12 841 006	2 424 005
Total des prêts douteux non en souffrance	52 141 861	4 341 546	32 468 699	1 073 480
Total des prêts douteux	70 082 909	6 985 922	45 309 705	3 497 485

#### Hypothèses importantes pour la détermination de la provision collective pour prêts douteux

La Caisse a établi la probabilité de perte de valeur sur les prêts qui ne sont pas remboursés conformément aux modalités établies dans le contrat de prêt, ou à l'égard desquels il existe d'autres preuves de perte potentielle comme la restructuration, des pertes d'emplois ou des circonstances économiques. En identifiant la probabilité de perte de valeur attribuable à ces circonstances, la Caisse estime la perte potentielle sur la base du type de prêt, de l'industrie, de l'emplacement géographique, du type de garantie de prêt, de la durée depuis laquelle les prêts sont en souffrance et de son expérience en la matière. Les circonstances peuvent varier d'un prêt à l'autre au fil du temps et se traduire par des pertes de valeur plus ou moins élevées. La méthodologie et les hypothèses utilisées en vue de l'estimation des flux de trésorerie futurs sont revues de manière régulière par la Caisse de façon à réduire tout écart entre les pertes estimées et les pertes réelles.

La provision collective estimative est fondée sur la période des remboursements en souffrance et l'historique des radiations.

Aux fins de la provision collective, les prêts sont classés dans des groupes distincts partageant des caractéristiques de risque similaires, en fonction du type de produit et de garantie.

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2018

### 3. Prêts aux membres (suivi)

Les prêts en souffrance mais non tenus pour être douteux de façon individuelle et que la Caisse inclut dans son calcul de la provision collective sont les suivants :

				2018
	Consommateurs	Agricoles	Commerciaux	Total
	\$	\$	\$	\$
1 à 30 jours	3 574 847	129 582	8 967 689	12 672 118
31 à 90 jours	1 867 142	14 309	3 418 121	5 299 572
Plus de 90 jours	27 034	-	163 309	190 343
Solde au 30 septembre 2018	5 469 023	143 891	12 549 119	18 162 033

				2017
	Consommateurs	Agricoles	Commerciaux	Total
	\$	\$	\$	\$
1 à 30 jours	3 382 553	111 390	10 136 157	13 630 100
31 à 90 jours	3 175 697	116 449	6 733 220	10 025 366
Plus de 90 jours	-	-	898 446	898 446
Solde au 30 septembre 2017	6 558 250	227 839	17 767 823	24 553 912

#### Cote de solvabilité des prêts

L'évaluation de toutes les sûretés accessoires à la date du bilan s'avère peu pratique en raison de la diversité des actifs et des conditions. Une ventilation des sûretés détenues sur une base de portefeuille est comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Prêts non garantis	100 898 150	61 789 777
Prêts garantis par des liquidités ou des dépôts des membres	16 021 758	11 822 187
Prêts garantis par des biens immobiliers	908 133 114	898 253 980
Prêts garantis par des biens mobiliers	112 766 852	119 387 678
Prêts garantis par le gouvernement	137 640 096	135 162 470
	1 275 459 970	1 226 416 092

#### Juste valeur

La juste valeur des prêts aux membres au 31 décembre 2018 était de 1 262 972 000 \$ (1 227 039 000 \$ en 2017).

La juste valeur marchande des prêts aux membres est calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Pour déterminer la valeur actuelle, les flux de trésorerie futurs sont actualisés à partir du taux utilisé pour établir le prix initial de l'actif ou du passif. Les taux utilisés varient entre 3,24 % et 7,49 % en fonction de la date d'échéance et du type de prêt.

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2018

---

### 3. Prêts aux membres (suivi)

Bien que les montants de juste valeur soient conçus pour représenter des estimations des montants auxquels les actifs et les passifs pourraient être échangés dans le cadre d'une transaction en cours entre parties consentantes, la Caisse détient normalement la totalité des prêts aux membres jusqu'à leurs échéances. Par conséquent, les justes valeurs présentées sont des estimations calculées en tenant compte des variations des taux d'intérêt du marché et peuvent ne pas indiquer la valeur de réalisation ultime.

### 4. Dépôts des membres

Tous les dépôts des membres sont initialement évalués à la juste valeur, nette des coûts de transaction directement imputables à l'émission de l'instrument.

Les dépôts des membres sont ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et ont été classés comme autres passifs.

Les dépôts des membres sont répartis comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Comptes chèques	359 911 222	337 945 458
Comptes d'épargne	181 714 574	189 071 086
Dépôts à terme	469 702 131	461 317 703
Régimes enregistrés	354 057 621	344 123 021
	<u>1 365 385 548</u>	<u>1 332 457 268</u>
Intérêts courus à payer	<u>9 720 878</u>	<u>8 660 570</u>
	<u>1 375 106 426</u>	<u>1 341 117 838</u>

Les soldes des comptes chèques et dépôts à terme comprennent 11 110 757 \$ (15 428 356 \$ au 30 septembre 2017) qui seront réglés en dollars US.

#### Concentration de risque

La Caisse ne détient aucun dépôt provenant de membres individuels ou de groupes de dépôts de membres connexes susceptibles de poser un risque important à la Caisse au 30 septembre 2018 et 2017.

La majorité des dépôts des membres sont associés à des résidents du sud du Manitoba.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Caisse ne puisse respecter toutes ses obligations en matière de sorties de liquidités au moment où elles deviendront exigibles. La Caisse réduit ce risque en surveillant de près ses activités de caisse et ses sorties de liquidités prévues de façon à respecter ses obligations au moment où elles deviennent exigibles.

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2018

---

#### 4. Dépôts des membres (suivi)

La structure de gestion des liquidités de la Caisse est conçue de manière à l'assurer de disposer continuellement durant l'exercice de sources adéquates d'argent liquide efficaces et rentables ou de leurs équivalents pour répondre à ses engagements financiers actuels et futurs dans des conditions de stress normales et envisagées.

Les dispositions de la *Loi sur les caisses populaires et les credit unions* exigent que la Caisse maintienne des liquidités à hauteur d'au moins 8 % des dépôts et des emprunts des membres afin d'accommoder les retraits des membres. Au 30 septembre 2018, le taux de liquidité se chiffrait à 14,30 % (14,15 % en 2017).

La Caisse gère le risque de crédit de la façon suivante :

- en surveillant constamment ses flux de trésorerie quotidiens réels et ses flux de trésorerie projetés à plus long terme;
- en surveillant les profils de maturité des actifs et des passifs financiers;
- en maintenant des réserves adéquates, des facilités de liquidités et des réserves d'emprunt; et
- en surveillant les coefficients de liquidité sur une base mensuelle.

Le conseil d'administration reçoit des rapports mensuels ainsi que de l'information sur les soldes de trésorerie afin de surveiller la structure de gestion des liquidités de la Caisse. La Caisse a respecté les exigences de la loi en matière de liquidité pendant tout l'exercice et au 30 septembre 2018.

Les échéances des passifs sont présentés à la note 9.

La Caisse n'a pas d'engagements importants au titre des dépenses en immobilisation et ces dépenses ne sont pas nécessaires dans le cadre normal de ses activités.

Il n'y a eu aucun changement significatif depuis l'exercice précédent en ce qui concerne l'exposition aux risques ou aux politiques, procédures et méthodes utilisées pour évaluer le risque.

#### Juste valeur

La juste valeur des dépôts des membres au 31 décembre 2018 était de 1 375 802 000 \$ (1 343 787 000 \$ en 2017).

La juste valeur marchande des dépôts des membres est calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Pour déterminer la valeur actuelle, les flux de trésorerie futurs sont actualisés à partir du taux utilisé pour établir le prix initial de l'actif ou du passif. Les taux utilisés varient de 0,85 % à 3,25 % selon la date de renouvellement du dépôt.

Bien que les montants de juste valeur soient conçus pour représenter des estimations des montants auxquels les actifs et les passifs pourraient être échangés dans le cadre d'une transaction en cours entre parties consentantes, la Caisse détient normalement la totalité de ses placements à terme, prêts et dépôts jusqu'à leur échéance. Par conséquent, les justes valeurs présentées sont des estimations calculées en tenant compte des variations des taux d'intérêt du marché et peuvent ne pas être représentatives de la valeur de réalisation ultime.

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2018

---

### 5. Parts sociales

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Passifs		
Parts ordinaires (émises 34 533; 34 592 en 2017)	<b>172 665</b>	172 960
Parts de surplus	<b>1 153 695</b>	1 124 724
	<b>1 326 360</b>	1 297 684
Avoir des membres		
Parts de surplus	<b>9 463 044</b>	9 797 926
	<b>10 789 404</b>	11 095 610

#### Termes et conditions

En tant que condition d'adhésion, chaque membre doit acheter une part sociale ordinaire. Aucun membre ne peut détenir plus de 10 % du nombre total de parts émises. Chaque membre de la caisse dispose d'un seul droit de vote, peu importe le nombre de parts qu'il détient.

#### Parts autorisées

##### *Parts sociales ordinaires*

Le capital des parts sociales autorisées est composé d'un nombre illimité de parts sociales dont le prix d'émission par part est d'au moins 5 \$ et qui sont rachetables à la valeur nominale seulement lors du retrait d'un membre.

Les parts sociales ordinaires disponibles aux fins de remboursement sont classées dans la catégorie des passifs. L'écart entre le total des parts sociales et la valeur du passif est classé dans la catégorie de l'avoir des membres.

Le retrait des parts sociales est assujéti au maintien par la Caisse d'un capital réglementaire adéquat.

##### *Parts sociales de surplus*

Les parts sociales de surplus autorisées sont composées d'un nombre illimité de parts sociales de surplus, émises et disponibles à des fins de rachat au prix de 1 \$ par part à la discrétion de la Caisse. Les parts sociales de surplus sont émises dans le cadre de paiement de ristournes et/ou dividendes. Le retrait des parts sociales de surplus est assujéti au maintien par la Caisse d'un capital réglementaire adéquat; il en est de même pour le paiement de dividendes sur ces parts.

Les parts sociales de surplus disponibles à des fins de rachat sont classées comme un passif. L'écart entre le total des parts sociales de surplus et la valeur du passif est classé dans la catégorie de l'avoir des membres.

Les ristournes et/ou dividendes sont versées à la discrétion du conseil d'administration.

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2018

---

### 6. Gestion du capital

Le capital est géré conformément aux politiques établies par le conseil d'administration. La direction considère qu'une solide capitalisation fait partie intégrante de la stratégie de la Caisse. La Caisse s'est dotée d'un plan de gestion du capital afin de prévoir à long terme ses besoins en la matière. Tous les éléments du capital sont surveillés pendant l'exercice et les stratégies de gestion sont modifiées s'il y a lieu.

Les règlements applicables en vertu de la *Loi* exigent que la Caisse établisse et maintienne un niveau de capital égal ou supérieur aux montants suivants :

- (a) son avoir des membres ne doit pas être inférieur à 5 % de la valeur comptable de ses actifs;
- (b) ses bénéfices non répartis ne doivent pas être inférieurs à 3 % de la valeur comptable de ses actifs; et
- (c) un capital à plusieurs niveaux ne doit pas être inférieur à 8 % de la valeur pondérée du risque auquel sont exposés ses actifs, tel que le définissent les règlements.

La Caisse considère que son capital comprend les parts sociales des membres et les bénéfices non répartis, lesquels demeurent inchangés par rapport à l'exercice précédent. Toutes les parts sociales des membres sont comprises dans le calcul du capital, qu'elles soient classées comme passif ou l'avoir des membres au bilan consolidé.

La Caisse a respecté les exigences de la loi en matière de capital au 30 septembre 2018 comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	%	%
Avoir des membres	<b>7,06</b>	7,07
Bénéfices non répartis	<b>6,35</b>	6,32
Capital pondéré	<b>11,60</b>	11,69

### 7. Encaisse et quasi-espèces

Pour les besoins de l'état des flux de trésorerie, l'encaisse et les quasi-espèces comprennent l'encaisse et les comptes courants de la Credit Union Central of Manitoba (« CUCM ») et de la Caisse Centrale Desjardins (« CCD ») déduction faite des emprunts qui sont remboursables sur demande.

L'encaisse et les quasi-espèces sont classées dans la catégorie des prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti, lequel équivaut à la juste valeur.

### 8. Encaisse et fonds en dépôt

Les comptes courants de la Caisse sont déposés auprès de la CUCM. Le solde de l'encaisse et des fonds en dépôt comprend 11 104 741 \$ (14 424 359 \$ au 30 septembre 2017) libellés en dollars US.

La valeur au livre de l'encaisse et fonds en dépôt se rapproche de la juste valeur.

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2018

### 9. Marge financière et intérêts

La principale source de revenus de la Caisse est la marge financière, c'est-à-dire la différence entre l'intérêt perçu sur les placements et les prêts aux membres et les intérêts versés sur les dépôts des membres et les emprunts. La gestion des actifs et des passifs a pour but de jumeler les montants et les échéances des actifs sensibles aux taux d'intérêt et des passifs sensibles aux taux d'intérêt aux dates de rétablissement des taux d'intérêt, minimisant ainsi les fluctuations de revenu durant les périodes de changement des taux d'intérêt.

Des listes de jumelage et de vulnérabilité aux taux d'intérêt sont préparées régulièrement et surveillées par la direction de la Caisse, et communiquées à la Société d'assurance dépôts du Manitoba conformément à la politique de jumelage de la Caisse. Le conseil d'administration a approuvé cette politique comme l'exigent les règlements d'application de la *Loi*. Au cours des exercices terminés les 30 septembre 2018 et 2017, la Caisse respectait cette politique.

Pour se prémunir contre les importantes fluctuations de revenus pendant les périodes caractérisées par une constante évolution des taux d'intérêt, la Caisse a adopté des politiques pour assurer la meilleure harmonie possible entre la maturité de ses prêts et celle de ses dépôts. Elle négocie également des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire son exposition à la fluctuation des taux d'intérêt.

Au 30 septembre 2018, le montant nominal de référence des échanges financiers se chiffrait à 4 000 000 \$. Cependant, ces montants ne sont pas indicateurs d'un risque de crédit sous-jacent. Le risque de crédit est représenté par le coût requis pour remplacer les contrats de swap, lequel est estimé à 26 763 \$ au 30 septembre 2018. Ce coût serait engagé seulement en cas d'incapacité de la part de la contrepartie, restreinte aux grandes banques à charte, d'honorer ses obligations contractuelles; il incombe à la direction d'évaluer si une telle incapacité est éloignée et si le risque de crédit associé est minime.

La liste suivante montre la sensibilité de la Caisse aux variations de taux d'intérêt. Les montants associés à des taux d'intérêt variables ou payables sur demande sont classés comme venant à échéance dans les douze mois, peu importe la date d'échéance. Une quantité importante de prêts et de dépôts peut être réglée avant échéance sous réserve du paiement d'une pénalité, mais aucun ajustement n'a été fait pour les remboursements qui peuvent survenir avant l'échéance. Les montants qui ne sont pas sensibles aux taux d'intérêt sont regroupés, peu importe l'échéance.

Dates d'échéance (en milliers)	Au 30 septembre 2018				Écart entre actifs et passifs \$
	Actifs	Actif ententes de SWAP	Passifs	Passif ententes de SWAP	
	\$	\$	\$	\$	\$
Sensible au taux d'intérêt					
Variable	445 317	4 000	405 735	-	43 582
0 à 12 mois	370 664	-	478 805	-	(108 141)
Plus de 1 an	683 364	-	355 658	4 000	323 706
Sensible au taux d'intérêt	1 499 345	4 000	1 240 198	4 000	259 147
Non sensible au taux d'intérêt	23 550	-	282 697	-	(259 147)
Total	1 522 895	4 000	1 522 895	4 000	-

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2018

---

### 9. Marge financière et intérêts (suivi)

Les actifs et passifs sensibles aux taux d'intérêt ne peuvent normalement pas être jumelés parfaitement selon le montant ou selon l'échéance. L'un des rôles de la Caisse est de servir d'intermédiaire entre les attentes des emprunteurs et celles des déposants.

Le montant nominal des swaps indiqué dans la liste ci-haute est ajouté au bilan consolidé à titre d'actifs à taux variable d'une valeur de 4 000 000 \$ et de passifs à taux fixe d'une valeur de 4 000 000 \$ au 30 septembre 2018.

La Caisse a eu recours à un logiciel de modélisation financière afin d'effectuer une analyse du risque de variation des taux d'intérêt auquel elle est exposée. Selon cette analyse, une augmentation de 1 % des taux d'intérêt pourrait entraîner une augmentation de 913 329 \$ de la marge financière de la Caisse alors qu'une diminution de 1 % pourrait entraîner une diminution de sa marge financière de 1 082 379 \$.

Il n'y a eu aucun changement significatif depuis l'exercice précédent en ce qui concerne l'exposition aux risques ou aux politiques, procédures et méthodes utilisées pour évaluer le risque.

### 10. Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

La Caisse a conclu des contrats de swap de taux d'intérêt avec la CCD afin de couvrir son exposition aux risques liés à ces taux. Au 30 septembre 2018, la Caisse avait conclu des contrats de swap de taux d'intérêt d'une valeur totale de 4 000 000 \$ de capital théorique selon lesquels elle a convenu de payer à des taux d'intérêt fixes et de percevoir à des taux d'intérêt variables. Ce contrat de swap a un taux d'intérêt fixe de 2,77 % et arrivera à maturité du mois d'août 2021.

La comptabilité de couverture a été appliquée aux instruments dérivés décrits ci-dessus, car les critères de la comptabilité de couverture sont remplis :

- La désignation officielle et la documentation de la relation de couverture ont été établies;
- Pour les couvertures de flux de trésorerie, l'élément couvert dans une transaction prévue est hautement probable et présente un risque de variation des flux de trésorerie qui pourrait, en définitive, avoir une incidence sur le résultat net.
- L'efficacité de la couverture peut être mesurée de manière fiable; et
- La couverture devrait être très efficace au début et restera très efficace à chaque date de test.

La Caisse a choisi de tester l'efficacité de ses couvertures sur une base mensuelle.

Les dérivés utilisés pour préserver la valeur de ses prêts aux membres ont été désignés comme couvertures de juste valeur et sont présentés avec les prêts aux membres. Les gains et les pertes résultant des variations de la juste valeur de l'instrument financier dérivé et le risque associé à l'instrument financier couvert sont immédiatement comptabilisés dans l'état des résultats dans les autres revenus.

Les dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt ont été désignés comme couvertures de flux de trésorerie et sont comptabilisés en tant qu'actifs où ils ont une juste valeur positive et en tant que passifs où ils ont une juste valeur négative, dans les deux cas présentés au bilan consolidé. Les gains et les pertes résultant des variations de la juste valeur de la partie efficace de l'instrument dérivé sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que l'élément couvert soit comptabilisé dans les résultats, date à laquelle cette variation est comptabilisée à titre d'intérêts créditeurs. La partie inefficace est immédiatement comptabilisée dans les résultats en tant qu'autres revenus.

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2018

---

### 10. Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (suivi)

Si la Caisse met fin à sa position de couverture de manière anticipée, les gains et les pertes cumulés comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu sont gelés et reclassés de la réserve pour couverture de flux de trésorerie au compte de résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### Hiérarchie des justes valeurs

Les actifs et passifs sont évalués à la juste valeur dans le bilan consolidé selon une hiérarchie à trois niveaux; les trois niveaux sont fondés sur l'importance des données utilisées dans le cadre de leur technique d'évaluation respective. La hiérarchie des justes valeurs accorde la plus grande importance aux prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques (niveau 1) et la moins grande importance aux données non observables (niveau 3). Les niveaux de données sont les suivants:

- Niveau 1 : Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques. Il n'y a pas d'actif ou de passif évalués à la juste valeur et classé au niveau 1.
- Niveau 2 : Prix cotés sur des marchés non actifs ou données qui sont observables directement (c.-à-d., comme des prix) ou indirectement (c.-à-d., dérivées des prix).

Les données du niveau 2 comprennent les prix cotés des actifs qui sont considérés moins actifs. Les actifs et les passifs évalués à la juste valeur et classés au niveau 2 comprennent les parts et les instruments financiers dérivés.

- Niveau 3 : Données non observables qui sont fondées sur une activité de marché faible ou inexistante et qui sont significatives pour la juste valeur estimative des actifs ou des passifs.

Les actifs et les passifs de niveau 3 comprennent les instruments financiers dont la valeur est déterminée à partir de modèles de cotation, de méthodes d'actualisation des flux de trésorerie ou autres techniques semblables, ainsi que les instruments dont l'établissement de la juste valeur exige que la direction formule des hypothèses et fasse des estimations. Il n'y a pas d'actif ou de passif évalués à la juste valeur et classé au niveau 3.

Il n'y pas eu de transfert entre les différents niveaux pour les exercices terminés les 30 septembre 2018 et 2017.

### 11. Emprunts de titrisation

Afin de compléter ses stratégies de gestion des risques relatifs au capital, liquidité et taux d'intérêt, la Caisse conclut périodiquement des ententes de transfert d'actifs avec des tiers, lesquelles comprennent la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels assurés par sa participation dans le Programme des titres hypothécaires émis en vertu de la Loi nationale sur l'habitation (Programme des TH LNH).

Pour les opérations de titrisation, les prêts sont décomptabilisés que lorsque les droits contractuels liés aux flux de trésorerie de ces actifs ont cessé d'exister ou la quasi-totalité des risques et avantages des prêts ont été transférés. Si les critères de décomptabilisation n'ont pas été rencontrés, la titrisation est reflétée comme une opération de financement, le passif correspondant comptabilisé initialement à la juste valeur et ensuite évalué au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif

Si les critères de décomptabilisation ont été remplis, la titrisation est considérée comme une vente et les prêts hypothécaires sont décomptabilisés et retirés du bilan consolidé.

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2018

---

### 11. Emprunts de titrisation (suivi)

La Caisse a déterminé que les fonds provenant des opérations de titrisation au cours de l'exercice devraient être comptabilisés comme des emprunts de titrisation puisque la Caisse n'a pas transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des prêts hypothécaires faisant partie de la transaction de titrisation, y compris le paiement du principal par anticipation, le taux d'intérêt et le risque de crédit. Au 30 septembre 2018, la valeur comptable des prêts hypothécaires résidentiels détenus en garantie et du passif correspondant sont les suivants:

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Prêts hypothécaires titrisés	<b>32 000 478</b>	31 759 888
Emprunts de titrisation	<b>32 000 478</b>	31 759 888
Position nette	<u>-</u>	<u>-</u>

Les emprunts de titrisation représentent le financement garanti par des prêts hypothécaires assurés et assignés dans le cadre du Programme des TH LNH. Puisque la titrisation de prêts hypothécaires ne conduit pas à la décomptabilisation des prêts hypothécaires selon les normes comptables, les produits perçus par la titrisation de ces prêts hypothécaires sont comptabilisés comme des emprunts de titrisation sur le bilan consolidé.

La répartition des emprunts de titrisation est comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Court terme	<b>9 944 000</b>	4 566 000
Long terme	<b>22 056 478</b>	27 193 888
	<u><b>32 000 478</b></u>	<u>31 759 888</u>

La Caisse détient huit blocs de créances dans le cadre du Programme des TH LNH portant intérêt de 1,33 % à 2,00 % (de 1,33 % à 2,00 % en 2017). Les dates d'échéances de ces blocs de créances varient de décembre 2018 à novembre 2022.

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2018

### 12. Placements

	2018	2017
	\$	\$
Dépôts de liquidité		
Dépôts à terme	<b>165 000 000</b>	158 000 000
Parts		
Parts de la CUCM	<b>12 612 000</b>	10 736 000
Autres parts	<b>1 467 858</b>	1 348 859
	<b>14 079 858</b>	12 084 859
Autres		
Titres	-	801
Débentures municipales	<b>1 116 882</b>	1 052 336
	<b>1 116 882</b>	1 053 137
Intérêts et dividendes courus	<b>676 039</b>	276 696
	<b>180 872 779</b>	171 414 692

Les dépôts à terme de liquidité comprennent un montant de néant libellés en dollars US (néant au 30 septembre 2017).

#### *Dépôts de liquidité*

Ces instruments de dépôt sont classés dans la catégorie des prêts et créances et sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables à leur acquisition. Ils sont par la suite comptabilisés au coût amorti, lequel se rapproche de la juste valeur.

Les dépôts à terme portent des taux d'intérêts variant de 1,63 % à 1,85 % avec des dates d'échéance de 6 mois ou moins.

La juste valeur des dépôts de liquidité au 31 décembre 2018 était de 165 199 360 \$ (158 179 840 \$ en 2017).

La juste valeur marchande des dépôts de liquidité est calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Pour déterminer la valeur actuelle, les flux de trésorerie futurs sont actualisés à partir du taux utilisé pour établir le prix initial de l'actif ou du passif. Les taux utilisés varient de 1,63 % à 1,85 % en fonction de la date d'échéance et du type de dépôt.

Bien que les montants de juste valeur soient conçus pour représenter des estimations des montants auxquels les actifs et les passifs pourraient être échangés dans le cadre d'une transaction en cours entre parties consentantes, la Caisse détient normalement la totalité de ses placements à terme, prêts et dépôts jusqu'à leur échéance. Par conséquent, les justes valeurs présentées sont des estimations calculées en tenant compte des variations des taux d'intérêt du marché et peuvent ne pas indiquer la valeur de réalisation ultime.

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2018

---

### 12. Placements (suivi)

#### *Parts*

Ces instruments sont classés dans la catégorie disponible à la vente et sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables à leur acquisition. Ils sont par la suite comptabilisés à la juste valeur, sauf s'ils ne sont pas cotés sur un marché actif et que la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable auquel cas ils sont comptabilisés au coût.

La variation de la juste valeur, autre que celle découlant du taux d'intérêt calculé selon le taux d'intérêt effectif, est comptabilisée à titre d'élément distinct des autres éléments du résultat étendu.

En cas de diminution significative ou prolongée de la juste valeur d'un instrument de capitaux propres constituant une indication objective d'une perte de valeur, le montant intégral de la dépréciation, y compris tout montant comptabilisé auparavant en autres éléments du résultat étendu, est comptabilisé au résultat net.

Les achats et les ventes d'instruments de capitaux propres sont comptabilisés à la date du règlement et toute variation de la juste valeur entre la date de transaction et celle du règlement est comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

Lors de la vente, le montant détenu dans le cumul des autres éléments du résultat étendu associé à cet instrument est retiré de l'avoir des membres et comptabilisé au résultat net.

Les parts de la CUCM sont requises en tant que condition d'affiliation et sont rachetables lors du retrait de l'affiliation ou à la discrétion du conseil d'administration de la CUCM. De plus, les Credit Union membres et la Caisse sont sujets à des appels de fonds supplémentaires à la discrétion du conseil d'administration de la CUCM. Les parts de la CUCM sont sujettes à un mécanisme de rééquilibrage au moins une fois par an et sont émises et remboursables à la valeur nominale. Elles n'ont pas cours séparément sur un marché, mais leur juste valeur est considérée comme étant équivalente à leur valeur nominale puisque les transactions ont lieu à cette valeur de façon régulière et récurrente.

Puisque les services fournis par la CUCM sont connexes à ses activités quotidiennes, la Caisse n'entend pas se départir de parts de la CUCM. La décision de verser des dividendes sur ces parts est laissée à la discrétion du conseil d'administration de la CUCM.

#### *Autres*

Ces placements sont classés dans la catégorie détenus jusqu'à l'échéance, car ils sont considérés comme des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe que la direction de la Caisse a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Ils sont initialement constatés à la juste valeur, y compris les coûts de transaction directs et cumulés, et ils sont ensuite évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. En cas de dépréciation, la perte de valeur figure à titre de diminution de la valeur marchande du placement et est comptabilisée à titre de perte de valeur.

Les titres et les débetures municipales portent intérêt à des taux variant de 3,90 % à 6,5 % (3,15 % à 6,5 % en 2017) et viennent à l'échéance entre décembre 2018 et décembre 2030. Il n'existe pas de valeur marchande séparée pour ces placements, cependant la juste valeur est déterminée comme étant équivalente à la valeur comptable.

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2018

---

### 13. Risque de change

Le risque de change de la Caisse est lié aux dépôts en dollars US libellés en dollars US. La direction surveille constamment l'efficacité de ses activités d'atténuation du risque de taux de change et ajuste ses avoirs conformément à la politique.

L'exposition de la Caisse aux fluctuations des taux de change devra être contrôlée en limitant son exposition aux devises étrangères non couvertes.

Au cours des exercices terminés les 30 septembre 2018 et 2017, la Caisse respectait la politique en matière d'exposition au risque de change.

Il n'y a eu aucun changement significatif depuis l'exercice précédent en ce qui concerne l'exposition aux risques ou aux politiques, procédures et méthodes utilisées pour évaluer le risque.

### 14. Engagements

#### Facilités de crédit

La Caisse dispose d'une marge de crédit approuvée auprès de la CUCM égale à 10 % des dépôts des membres. Les marges de crédit sont garanties par la cession d'actions et de dépôts à la CUCM, ainsi que par la cession de prêts exigibles de la part des membres. Le solde dû au 30 septembre 2018 était de néant (néant au 30 septembre 2017).

La Caisse dispose également d'une limite maximale d'emprunt de 15 000 000 \$ au 30 septembre 2018 auprès de la CCD afin de financer ses opérations actuelles. Toute avance obtenue au moment où les emprunts s'élèvent à plus de 15 000 000 \$ doit être accompagnée d'une garantie de dépôts à terme équivalente au montant excédent 15 000 000 \$. Au 30 septembre 2018, la Caisse n'avait aucun emprunt avec la CCD (néant au 30 septembre 2017).

#### Prêts aux membres

Au 30 septembre 2018, les engagements de la Caisse envers ses membres au chapitre des prêts non déboursés, des marges de crédit non utilisées et des lettres de crédit sont les suivants :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Prêts non déboursés	<b>46 422 312</b>	37 285 950
Marges de crédit non utilisées	<b>203 725 204</b>	216 629 603
Lettres de crédit	<b>3 421 827</b>	4 469 287
	<b><u>253 569 343</u></b>	<u>258 384 840</u>

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2018

---

### 14. Engagements (suivi)

#### Autres

##### *Credit Union Central of Manitoba*

En vertu des dispositions d'un accord-cadre de services financiers, la CUCM offre des services bancaires et commerciaux ainsi que d'autres services à la Caisse. Selon cet accord, la Caisse est tenue de verser à la CUCM les droits et cotisations précisés dans l'accord.

##### *La Société d'assurance-dépôts du Manitoba*

La Société d'assurance-dépôts du Manitoba (la « Société ») est une société qui assure les dépôts. Conformément à l'obligation légale qui lui est imposée par la Loi, la Société protège les dépôts de tous les membres des credit unions et des caisses populaires du Manitoba. Tel que la Loi le prescrit, la Caisse verse à la Société un prélèvement trimestriel fondé sur un pourcentage des dépôts des membres.

### 15. Impôts sur le revenu

La charge d'impôt sur le revenu comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés dans le résultat net, sauf dans la mesure où ils se rapportent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat étendu.

Les composantes significatives de la provision pour impôts comptabilisée dans le résultat net comprennent les éléments suivants :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Provision pour impôts exigibles		
Fondée sur le revenu imposable de l'exercice en cours	<u>524 724</u>	646 060
Provision pour impôts différés		
Création et renversement des écarts temporaires	<u>252 485</u>	752 917
Effet du changement des taux d'imposition	<u>408 953</u>	-
	<u>661 438</u>	<u>752 917</u>
Provision pour impôts totale	<u>1 186 162</u>	<u>1 398 977</u>

Les composantes significatives de l'incidence fiscale des montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu comprennent les éléments suivants :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Impôts différés		
Variation des gains (pertes) latentes sur les instruments financiers dérivés	<u>(18 379)</u>	4 887

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2018

### 15. Impôts sur le revenu (suivi)

La provision pour impôts sur le revenu présentée à l'état du résultat étendu est à un taux autre que le taux combiné statutaire fédéral et provincial pour les raisons suivantes :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	%	%
Taux d'imposition combinés statutaires fédéral et provincial	<b>27,0</b>	27,0
Réduction de taux accordée aux caisses populaires	<b>(11,4)</b>	(12,2)
Impôts provincial	<b>0,7</b>	0,9
Éléments non déductibles et autres items	<b>14,4</b>	4,3
	<u><b>30,7</b></u>	<u>20,0</u>

L'incidence fiscale des écarts temporaires qui donnent lieu à l'actif ou au passif net d'impôts différés est liée à l'amortissement des immobilisations corporelles et les logiciels de base, à la provision pour prêts douteux, l'écart d'acquisition, pertes reportées au future, et d'autres provisions aux états financiers consolidés.

Les composantes des passifs et actifs d'impôts différés sont comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Passifs d'impôts différés		
Immobilisations corporelles et logiciels de base	<b>1 877 378</b>	618 590
Autres	<b>2 251</b>	550 400
	<u><b>1 879 629</b></u>	<u>1 168 990</u>
Actifs d'impôts différés		
Provision pour prêts douteux	<b>233 878</b>	154 524
Provision pour dévaluation des placements	-	3 663
Pertes reportées au future	-	28 403
Instruments financiers dérivés	-	16 466
	<u><b>233 878</b></u>	<u>203 056</u>
Passif d'impôts différés net	<u><b>(1 645 751)</b></u>	<u>(965 934)</u>

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2018

### 16. Immobilisations corporelles et actifs incorporels

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement constatées au coût d'achat et par la suite évaluées à leur coût moins l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulées, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis. L'amortissement est comptabilisé au résultat net selon la méthode linéaire en fonction de la durée de vie estimée des actifs aux taux suivants :

Édifices	2,5 %
Terrain de stationnement	8 %
Mobilier et équipement	10 %
Équipement informatique	10 % à 33 %
Équipement de télécommunication	6,7 % à 10 %
Améliorations locatives	10 % à 20 %

Les méthodes d'amortissement, les durées de vie utile et les valeurs résiduelles sont réévaluées chaque année et rajustées s'il y a lieu.

	2018			2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	2 294 884	-	2 294 884	2 309 349
Édifices et terrains de stationnement	18 547 896	6 448 171	12 099 725	12 594 090
Mobilier et équipement	5 860 723	5 296 783	563 940	733 950
Équipement informatique et de télécommunication	4 200 475	3 080 584	1 119 891	1 006 397
Améliorations locatives	891 587	873 937	17 650	28 594
	<b>31 795 565</b>	<b>15 699 475</b>	<b>16 096 090</b>	<b>16 672 380</b>

#### Actifs incorporels

##### *Logiciels de base*

Les logiciels de base acquis et développés à l'interne sont comptabilisés au coût, moins l'amortissement cumulé et des pertes de valeur, le cas échéant. Les coûts des intrants directement attribuables au développement ou à la mise en œuvre de l'actif sont capitalisés s'il est probable que des avantages économiques futurs liés aux dépenses iront à la Caisse et que le coût peut être évalué de façon fiable.

Les actifs incorporels disponibles pour l'usage sont amortis sur leur durée de vie sur une base linéaire à un taux de 6,7 % à 33 %. La méthode d'amortissement et les durées de vie des actifs sont revues annuellement et ajustées si nécessaire.

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2018

---

### 16. Immobilisations corporelles et actifs incorporels (suivi)

#### *Écart d'acquisition*

L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût d'achat de certaines filiales acquises par la Caisse sur le montant net des valeurs attribuées aux éléments des actifs acquis et des passifs pris en charge. Il est comptabilisé au coût initial diminué de toute perte de valeur subséquente. L'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation chaque année ou plus souvent si un événement ou un changement de circonstances pourrait faire passer la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») en dessous de sa valeur comptable. Une UGT est le plus petit groupe d'actifs identifiable qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. Les soldes d'écarts d'acquisition sont alloués aux UGT ou aux groupes d'UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. La dépréciation de l'écart d'acquisition est appréciée en comparant la valeur comptable d'une UGT à sa valeur recouvrable, c'est-à-dire la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente, d'une part, et la valeur d'utilité, d'autre part. Les pertes de valeurs sont comptabilisées immédiatement et ne peuvent être reprises au cours des périodes ultérieures.

La Caisse utilise des projections de flux de trésorerie pour évaluer la valeur recouvrable de l'écart d'acquisition. Les projections de cinq ans des flux de trésorerie utilisés dans son analyse ont été approuvées par le conseil d'administration. Les hypothèses clés utilisées dans ces projections reflètent l'expérience historique et sont compatibles avec des sources d'information externes. Un taux d'actualisation de 3,5 % a été appliqué à ses projections de flux de trésorerie.

			<b>2018</b>	2017
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur comptable nette</b>	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Écart d'acquisition	<b>1 091 515</b>	<b>106 519</b>	<b>984 996</b>	984 996
Logiciels de base	<b>7 558 440</b>	<b>2 597 900</b>	<b>4 960 540</b>	5 379 193
	<b>8 649 955</b>	<b>2 704 419</b>	<b>5 945 536</b>	6 364 189

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2018

---

### 17. Opérations entre apparentés

En vertu des IFRS, les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Caisse, directement ou indirectement. Les principaux dirigeants de la Caisse comprennent la direction supérieure et le conseil d'administration.

Le montant total de la rémunération versée aux principaux dirigeants au cours de l'exercice se détaille comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Rémunération		
Salaires et autres avantages sociaux à court terme	<u>1 373 303</u>	<u>1 294 581</u>

La rémunération décrite ci-dessus comprend les montants suivants versés aux dirigeants et aux administrateurs de la Caisse à titre d'indemnité pour les dépenses effectuées dans le cadre de leurs fonctions :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Honoraires et indemnités journalières	<u>35 500</u>	41 100
Formation et autres frais	<u>2 658</u>	4 103
	<u>38 158</u>	<u>45 203</u>

En vertu de la politique de la Caisse en matière de prêts consentis aux principaux dirigeants et de réception de dépôts des principaux dirigeants, les prêts et les dépôts doivent être approuvés et acceptés selon les mêmes conditions que celles qui s'appliquent aux membres à l'égard de chaque catégorie de prêt ou de dépôt. Les prêts consentis aux principaux dirigeants et les dépôts reçus des principaux dirigeants se détaillent comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Prêts consentis aux principaux dirigeants		
Valeur totale des prêts accordés	<u>1 051 113</u>	960 299
Intérêts reçus au titre des prêts accordés	<u>30 806</u>	42 654
Valeur totale des marges de crédit accordées	<u>85 500</u>	67 826
Intérêts reçus au titre des marges de crédit accordées	<u>3 346</u>	2 322
Valeur inutilisée des marges de crédit	<u>221 000</u>	113 175
Dépôts reçus des principaux dirigeants		
Valeur totale des comptes d'épargne et dépôts à terme	<u>1 657 025</u>	1 872 125
Intérêt total versé sur les comptes d'épargne et dépôts à terme	<u>16 958</u>	22 841

---

# CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2018

---

### 18. Dépenses de personnel

	2018	2017
	\$	\$
Salaires et traitements	11 699 046	11 557 774
Avantages sociaux	2 055 843	2 218 175
Autre	764 001	738 129
	<b>14 518 890</b>	<b>14 514 078</b>

### 19. Normes, modifications et interprétations non encore en vigueur

Certaines nouvelles normes, modifications et interprétations, publiées et applicables aux exercices comptables de la Caisse ouverts à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2018, n'ont pas été adoptées par anticipation par la Caisse. Les normes, modifications et interprétations pertinentes pour la Caisse sont les suivantes :

- i. La norme IFRS 9 - Instruments financiers modifie les exigences en matière de classement et d'évaluation des actifs financiers, la dépréciation et la comptabilité de couverture. La norme IFRS 9 introduit un modèle de perte attendue pour la comptabilisation d'une dépréciation et conserve mais simplifie le modèle d'évaluation mixte et établit trois catégories d'évaluation primaires des actifs financiers : le coût amorti, la juste valeur par le biais du résultat net et la juste valeur par le biais du résultat global. La méthode de classement dépend du modèle d'affaires de l'entité et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. La norme IFRS 9 introduit également un modèle de comptabilité de couverture simplifié qui permettra aux entités de mieux refléter leurs activités de gestion des risques. Les entités sont tenues d'appliquer la norme IFRS 9 pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'adoption anticipée étant permise. La Caisse évalue présentement l'incidence de cette norme.
- ii. La norme IFRS 16 remplace les normes IAS 17 Contrats de location, IFRIC 4 Déterminer si un accord contient un contrat de location, SIC-15 - Avantages dans les contrats de location simple Incitatifs et SIC-27 Évaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location. La nouvelle norme élimine la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement du point de vue du locataire. Tous les contrats qui répondent à la définition d'un bail seront comptabilisés dans l'état de la situation financière avec un actif de « droit d'utilisation » et un passif correspondant. L'actif est ensuite comptabilisé comme immobilisations corporelles ou investissement et le passif est déprécié à l'aide du taux d'intérêt inhérent au bail. Les exigences comptables du point de vue du bailleur restent en grande partie conformes aux exigences antérieures de la norme IAS 17. La date d'entrée en vigueur de la nouvelle norme, IFRS 16, est le 1<sup>er</sup> janvier 2019. La Caisse évalue l'impact de la nouvelle norme.